



## Amande douanière et saisie immobilière

-----  
Par Lac

Bonjour

Je viens de prendre une ammande douanière de 1 million d'euro

Je possède un appartement pensée vous qu'il vont se saisir?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous devez payer cette amende. Sinon vos biens seront saisis et vos comptes bloqués. Anticipez et vendez à bon prix votre bien, plutôt qu'il soit vendu aux enchères à bas prix.

-----  
Par Lac

L'appartement a une hypothèque de la banque

Je v essayée de maranger avec eu pour payer par mois

-----  
Par yapasdequoi

Avez-vous déposé un dossier de surendettement ?

[url=https://particuliers.banque-france.fr/surendettement/comprendre-la-procedure/la-procedure-de-surendettement]https://particuliers.banque-france.fr/surendettement/comprendre-la-procedure/la-procedure-de-surendettement[/url]

Par contre je ne sais pas si c'est possible en cas d'amende pénale.

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

Article L711-4 du code de la consommation : Les amendes prononcées dans le cadre d'une condamnation pénale sont exclues de toute remise et de tout rééchelonnement ou effacement.

L'appartement a une hypothèque de la banque

Cela n'empêche pas la saisie. L'Etat se contentera de ce qui restera du montant de la vente après purge des privilèges et hypothèques.